NOTICE

SUR

GABRIEL-FRANÇOIS RENAUD

MAITRE EN PHARMACIE A SAINT-DIÉ
MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE
MÉDECINE DE PARIS

(1751 — 1821)

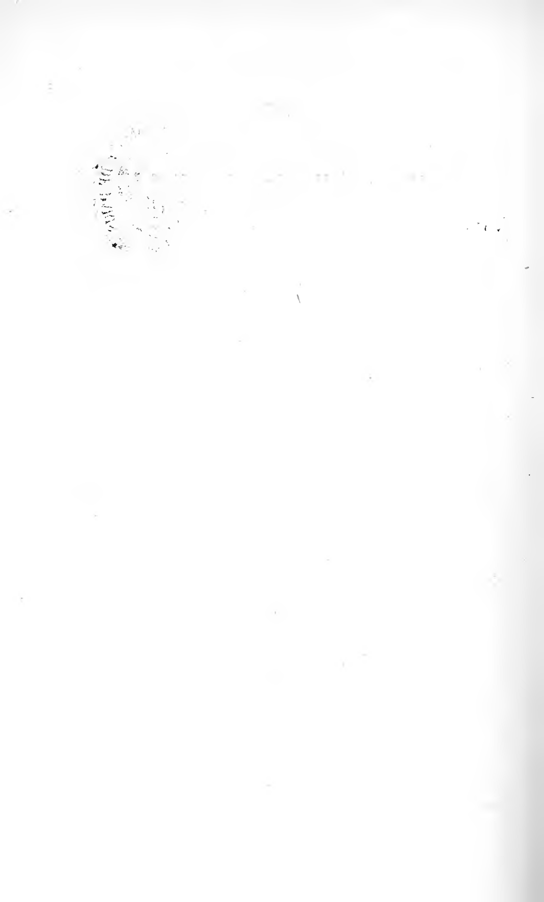
PAR

HENRI BARDY

Pharmacien de 1re classe, Membre correspondant de la Société de Pharmacie de Paris, etc.

Extrait du ***Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne.***
Année 1880-1881.

SAINT-DIÉ. — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. HUMBERT.



GABRIEL-FRANÇOIS RENAUD

MAITRE EN PHARMACIE, MEMBRE CORRESPONDANT
DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE PARIS

A SAINT-DIÉ

1751-1821

Gabriel-François Renaud est né à Rambervillers en 1751. Son père, Charles Renaud, fut « ce jeune homme » qui, vers 1740, vint s'établir dans cette ville, où il eut à soutenir contre les chirurgiens et les bourgeois de l'endroit une lutte presque célèbre dans les annales de l'histoire locale. Cette lutte, dont le docteur Alban Fournier a fait connaître toutes les péripéties dans un récit fort intéressant, dura dix longues années, de 1742 à 1752; elle montre toute l'énergie, toute la tenacité, toute la patience qu'il a fallu au pharmacien Ch. Renaud, pour combattre la routine et l'ignorance des bourgeois, et parvenir à gagner son procès, grâce à un auxiliaire inattendu, le médecin Gérard, qui, lui aussi, avait grandement à se plaindre de la concurrence des quatre chirurgiens.

Quelque temps après son arrivée à Rambervillers, Charles Renaud avait épousé Jeanne Lamothe, et c'est de ce mariage qu'est né celui dont je vais essayer d'esquisser la biographie.

Après avoir fait d'excellentes études à l'Université de

Nancy, où il avait été l'un des meilleurs élèves du docteur Nicolas, professeur royal de chimie, Gabriel Renaud, une fois muni de son diplôme de maître-apothicaire, vint s'établir à Saint-Dié et y fonder l'officine dont je suis aujourd'hui le titulaire. Son arrivée dans cette charmante petite ville lorraine « remarquable par un Chapitre illustre et très-« ancien, un Présidial et plusieurs autres Tribunaux, une « Noblesse distinguée, des mœurs douces et faciles dans « tous les citoyens, » eût lieu, selon toute vraisemblance, vers 1775.

L'occasion se présenta bientôt pour le jeune pharmacien de faire valoir ses connaissances et son amour pour la science ; voici dans quelles circonstances.

Un jardinier, ayant besoin d'eau, venait de trouver tout près de l'Ermitage où Saint-Dié termina sa carrière, deux sources qui paraissaient être le résultat des eaux qui filtrent à travers les couches de la montagne Saint-Martin. Ce n'était pas précisément là une découverte, comme on le crût alors de bonne foi ; ces sources avaient eu, bien longtemps auparavant, leur réputation et la visite de nombreux malades accourus de toutes les provinces voisines, ainsi que le prouve une ancienne carte du duché de Lorraine imprimée à Cologne à la date de 1594 (1).

Quoiqu'il en soit, ces eaux médicinales étaient profondément oubliées depuis près de deux siècles ; il ne restait plus traces, ni dans les souvenirs ni dans les archives, de leur existence et de leur vieille renommée. Ce fut donc bien sérieusement que la trouvaille du jardinier du Petit-Saint-Dié

(1) Voy. l'ouvrage très-rare, attribué à Jean METELLUS : *Franciæ, Austrasiæ et Helvetiæ Geographica,* etc., (Cologne 1594, in-4° de 160 pag. et 39 cartes); et une notice de M. A. Benoît sur la *carte de Lorraine* que contient ce vieil ouvrage, dans le Bulletin de la *Société philomatique vosgienne*, 2e année (1876), pag. 52.

passa pour une précieuse découverte, comme toujours attribuée à un pur effet du hasard.

Le docteur Deybach de Saint-Dié, médecin recommandable par ses talents, s'était aussitôt transporté sur les lieux, avait soumis les eaux à quelques expériences et, les ayant reconnues ferrugineuses, en avait rendu compte aux magistrats, en observant qu'elles méritaient un examen plus détaillé et plus approfondi. C'est alors qu'on engagea G. Renaud à en faire l'analyse.

Le jeune pharmacien se mit à l'œuvre et dressa de ses expériences un rapport fait avec toute l'intelligence possible. « Il démontra, dit Nicolas dans sa *Dissertation chimique sur* « *les eaux minérales de Saint-Dié*, que le fer était tenu en « dissolution par le gaz, ou esprit minéral, dont j'ai parlé « dans mon analyse des eaux minérales de la Lorraine. « Mais ce jeune homme, qui joint la modestie au mérite des « connaissances chimiques, ne voulut pas publier son ou- « vrage sans l'avoir communiqué à son ancien maître et en « avoir reçu l'approbation. »

Nicolas trouva ces sources si intéressantes qu'il voulut aller les étudier sur place, et l'Intendant de la Province, le chevalier de La Porte, lui confia la mission de se rendre à cet effet à Saint-Dié, où il arriva le 8 septembre 1779 et commença ses expériences « en présence de tous les gens de « l'art, qui furent invités à s'y trouver (1). »

Une considération bien méritée entourait donc Renaud dès

(1) Ces détails sont extraits d'une brochure dont il existe deux éditions. Elle est intitulée : *Dissertation chymique sur les eaux minérales de Saint-Dié*, par M. Nicolas, Docteur en médecine, Conseiller-Médecin du Roi, Professeur royal de Chymie en l'Université de Nancy, membre de plusieurs Académies, etc. — La première édition est de 1780, de 38 pag., chez Sébastien Bachot, imprimeur du Roi et de l'Université, à Nancy. La deuxième est de 1781; elle a 44 pag. et sort des presses de Henri Hœner, imprimeur du Roi, de l'Evêché, etc., rue Saint-Dizier, n° 337, à Nancy.

les premières années de son établissement; mais tout naturellement aussi, cette bonne réputation n'avait pas tardé à éveiller la jalousie, l'envie de certaines gens à l'esprit étroit et haineux, comme il s'en trouvera malheureusement toujours. Le fait suivant en est une preuve.

Un beau jour, le 14 Juin 1778, un mauvais plaisant de Saint-Dié trouva drôle d'écrire à Babin, libraire, rue Saint-George, n° 252, à Nancy, et éditeur du *Journal de Lorraine et Barrois*, une lettre signée Renaud, *apothicaire*, dont le *Post-scriptum* était : « Envoyez-moi votre journal ou mon « argent. » Le rédacteur en chef de la feuille répondit fort vivement à cette lettre, en l'annotant d'une manière très-piquante. Nécessairement, Renaud, abonné au journal, reçut le numéro, et s'empressa de désavouer la missive de son compatriote de Saint-Dié. Voici sa lettre, avec l'annotation du journaliste :

Monsieur, j'ai été fort surpris à l'ouverture de votre journal d'y trouver une copie d'une lettre que l'on vous a écrite sous mon nom. Je la désavoue, n'étant pas de moi. Je ne suis ni poëte, ni auteur, encore bien moins critique; je suis simplement apothicaire; et je me contente, comme dit fort bien l'auteur de cette lettre, de faire ma thériaque et de donner des clystères. Si je tire votre journal, ce n'est point pour le faire passer à mon alambic, c'est pour profiter des savantes observations sur la Chymie faites par M. Nicolas, apothicaire, maître-ès-arts, dont j'ai l'honneur d'être l'élève.

L'auteur de la lettre voudroit pour bonne composition n'être point découvert. Mais comme j'espère que vous rendrez public mon désaveu, il sera bientôt connu dans notre ville.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Renaud, *apoticaire.*
De Saint-Diez, le 13 Juillet 1778.

Le rédacteur du *Journal de Lorraine et Barrois*, ajoutait : « Une lettre de Saint-Diez, signée par une personne très-

« connue, nous dénonce celui qui a commis ce faux ; nous « ne le nommerons pas, quoiqu'on nous en prie. Il entre « dans notre plan de relever en passant quelques ridicules « et non pas de dévoiler des atrocités : « *Un écrit clandestin « n'est pas d'un honnête homme,* a dit Gresset. »

Il y a eu en tous temps, surtout dans les petites villes, de ces tristes farceurs, fabricants de lettres anonymes, dont, fort heureusement, le mépris public fait bonne et prompte justice.

Les applications de l'électricité à la thérapeutique avaient tout particulièrement fixé l'attention de Renaud. C'était alors une question à l'ordre du jour, toute palpitante d'actualité, tant on était persuadé que l'électricité était un principe universel. A ce moment, les propriétés physiques, chimiques et mécaniques de cet agent, qui se découvraient de jour en jour, frappaient tellement les esprits par leur singularité, que de toutes parts on voulait l'appliquer à la physiologie et à la médecine.

On doit faire remonter à la découverte de la bouteille de Leyde, vers 1746, les premières expériences faites dans le but de déterminer l'influence de l'électricité sur l'économie animale. Cette expérience produisit un effet tel, sur ceux qui reçurent les premiers la commotion, que Muschenbrœck écrivait à Réaumur qu'il ne la répéterait pas, quand bien même on lui donnerait la France entière. L'impression morale qu'il éprouva fut telle, a-t-il dit, qu'il en perdit la respiration, et que deux jours après il était à peine revenu de l'émotion et du malaise qu'il en avait ressentis. Winkler assura aussi que la première décharge de la bouteille de Leyde lui avait occasionné une crampe dans tout le corps. Les préjugés sur les dangers de cette expérience s'étant affaiblis, on s'occupa de son application médicale.

L'abbé Nollet parait être le premier qui ait mis en prati-

que l'électricité en médecine. Pour l'appliquer à l'art de guérir, les physiciens se servaient alors de machines assez puissantes pour fournir un courant d'étincelles plus ou moins fortes, de bouteilles de Leyde de diverses grandeurs, d'un tabouret et d'excitateurs de diverses formes. Avec les bouteilles, on donnait des commotions; avec les excitateurs, on tirait des étincelles de diverses parties du corps du patient, et on croyait reconnaître que l'électricité était utile dans quelques contractions qui dépendent de l'affection d'un nerf: dans les entorses, relâchements, foulures, etc., lorsque l'inflammation est passée: dans les tumeurs indolentes et dans quelques cas de paralysie.

C'est vers la fin de l'anée 1781 que Renaud commença ses premières expériences sur l'électricité appliquée à la thérapeutique. Il obtint bientôt des résultats surprenants; une guérison surtout eut un véritable retentissement dans le pays: ce fut celle d'un soldat du régiment de Beaujolais, paralysé et jugé incurable, envoyé comme tel à l'hôpital de Saint-Dié, après avoir pris deux fois inutilement les eaux de Bourbonne. « Cette guérison remarquable, commencée sur « l'avis de Gérard, médecin de l'hôpital et suivie par les « gens de l'art, a fait l'admiration de toute la ville. » Aussi le Conseil municipal d'alors, trouvant que la conduite de Renaud méritait d'autant plus d'éloges qu'il avait continué à donner gratuitement ses soins à d'autres malades, sous les yeux du docteur Deybach, voulut lui témoigner toute sa reconnaissance. Le Conseil de ville, par délibération du 22 Octobre 1782, arrêta « que pour marquer au Sr Renaud « sa satisfaction particulière du zèle qu'il a mis dans le traitement de ses malades et l'administration des secours qu'il « a su tirer, le premier à Saint-Dié, de l'électricité pour le « soulagement et la guérison des paralysies par un moyen

« nouveau, que le médecin professeur royal de chimie en « l'Université de Nancy avait seul employé jusqu'ici dans « la province de Lorraine, Mgr l'Intendant sera supplié « d'exempter ledit Sr Renaud des charges publiques et de « lui accorder une gratification sur les fonds qui seraient « destinés, dans la province, à l'encouragement des sciences « et des arts. Fait en la Chambre de ville, etc. (1) »

Nous trouvons, à la date du 19 Août 1783 (2), une nouvelle délibération du Conseil de la Ville de Saint-Dié dans le but « de donner au Sr Renaud des marques sensibles de « la satisfaction du Conseil et de la reconnaissance publique « pour les soins multipliés qu'il a donné jusqu'ici gratuite- « ment aux pauvres malades à qui les secours de l'électricité « ont été conseillés par les médecins depuis environ dix-huit « mois ; que le Sr Renaud a fait à ses frais et de son propre « mouvement l'acquisition d'une machine électrique dans la « vue d'être utile au public, secours qu'il a administré avec « un zèle constant et des succès qui lui ont mérités les plus « justes éloges. Le Conseil de Ville, pour les mêmes motifs « qui ont déterminé le résultat du 22 Octobre dernier, et « pour donner à Renaud de nouvelles preuves de satisfaction « a arrêté de renouveler ses instances auprès de Mgr l'Inten- « dant à l'effet d'obtenir de ses bontés pour ledit Sr Renaud, « l'exemption des charges publiques, et de lui accorder sur « la ville, par forme de gratification et pour l'indemniser des « dépenses qu'il a exposées pour le service du public et « le soulagement des pauvres malades, une somme de « 310 livres. (3) »

(1) *Registre des actes, délibérations et réglements de police de la ville de Saint-Dié,* (Archives municipales, carton 5, registre 10, fo 67).

(2) Id. fo 86.

(3) Trois membres du Conseil de Ville protestèrent contre cette délibération : ce furent MM. Richard, sonrier-chef de police; Jacques, échevin-trésorier, et Lebel, procureur-syndic.

Au commencement de l'année 1783, le docteur Félix Poma, médecin-surnuméraire des hôpitaux royaux militaires de France et membre-correspondant de la Société royale de médecine de Paris, était venu se fixer à Saint-Dié. C'était un homme d'une très-grande érudition, travailleur infatigable, observateur consciencieux (1) ; on conçoit aisément qu'il remarqua bien vite les qualités de Renaud et qu'il comprit combien sa société pouvait, dans cette petite ville de province, lui être agréable et avantageuse. Des rapports professionnels quotidiens, puis d'amicales relations s'établirent entre le médecin et le pharmacien, et les études scientifiques se firent bientôt en commun.

Au début, Renaud donnait ses séances d'électricité chez lui, dans une chambre voisine de son officine. Il trouva ensuite à l'hôpital même un endroit plus convenable et mieux approprié à ce genre d'expériences; mais l'administration de cet établissement ayant eu besoin de la salle qui avait été affectée à ce service, il dût faire le 24 novembre 1783 une demande afin d'obtenir de la ville un local pour y traiter les malades indigents.

« Le Conseil, à qui le S[r] Poma, médecin-stipendié de « cette ville, a fait offrir dans sa maison une salle propre « à y administrer les secours de l'électricité aux pauvres « malades qui en seront susceptibles, sans autre condition « que celle de lui en payer le loyer au prix que le Conseil

(1) Le 24 Août 1782, le docteur Poma avait remporté le prix de la Société royale de médecine de Paris, pour son *Essai topographique, météorologique et médical. sur la ville de Bruyères-en-Vosges, depuis 1770 jusqu'en 1782*. Ce mémoire, ou plutôt cet ouvrage, était originairement écrit en latin pour sa présentation à la savante Compagnie; il était intitulé . *Observationes meteorologicæ et medico-practicæ circà topographiam soli Bruyerensis; seu de ære, locis, aquis, productis et morbis endemicis, circà constitutiones æris et morbos grassentes in urbe Bruyerensi, apud Voges, in Lotharingià, ab anno 1770 ad annum 1782.*

« de ville jugera à propos de fixer lui-même. Considérant « que le traitement des malades ne peut être fait d'une ma« nière plus utile pour eux que sous les yeux d'un méde« cin aussi éclairé que le Sr Poma, qui veut bien à cet « effet réunir ses soins à ceux dudit Sr Renaud ; a arrêté « de prier ledit Sr Renaud de continuer aux pauvres mala« des le traitement de l'électricité dans la salle que le Sr « Poma accorde pour cet usage dans sa maison, et du loyer « de laquelle le Sr Poma sera payé à raison de 6 livres « cours du royaume par mois, s'il veut bien s'en contenter ; « a arrêté pareillement que le manœuvre employé à tourner « la roue sera payé aux frais de la ville au prix qui sera « convenu par heure, selon les temps et les circonstances, « sur le mémoire qui en sera donné tous les mois ou tous « les trois mois par ledit Sr Renaud. »

Une partie des résultats de ces applications de l'électricité à l'art de guérir se trouve consignée dans un cahier in-f° de 8 pages, qui est aux Archives de la ville, et porte ce titre : « *Continuation des observations sur l'Electricité médicale,* « *administrée à Saint-Dié en Lorraine par* MM. Poma, *mé-* « *decin*, Renaud, *pharmacien dans cette ville, depuis le mois* « *de Novembre* 1785 *jusqu'au mois de mai* 1786. » Ce cahier contient dix observations : sept d'affections rhumatismales arthritiques, une de paralysie, une d'ankylose et une d'écrouelles.

Le docteur Poma continuait à Saint-Dié ses études favorites de topographie médicale et se livrait avec passion à des observations aussi étendues que variées sur le climat, la flore et la faune de notre région. Ces études se traduisirent par un grand ouvrage, plein de renseignements et de faits, qui valut à son auteur une double médaille d'or décernée par la Société royale de médecine

de Paris, dans sa séance publique du 31 Août 1784 (1).

Renaud, pour qui la Physique avait un grand attrait, s'adonna avec un soin particulier aux observations météorologiques. Quand, au mois d'Octobre 1786, Poma dut quitter la résidence de Saint-Dié pour celle de Nancy, il chargea son ancien compagnon d'études de continuer les observations qu'il avait commencées dans les Vosges, à Bruyères, dès Juillet 1770, puis à Saint-Dié du 5 mai 1783 au 3 Octobre 1786.

Voici ce qu'écrivait à ce propos, le 29 Décembre 1786, Colombier, rédacteur du *Journal des Hôpitaux civils de Paris*, au pharmacien Renaud :

J'ai bien des remercîmens à faire à M. Poma, Monsieur, de la bonne fortune qu'il me procure en me donnant un correspondant aussi zélé que vous paraissez l'être pour l'entretien et le progrès des sciences physiques. Les tables météorologiques que vous m'adressez sont faites avec le plus grand soin et la plus grande exactitude, et j'en recevrai la suite avec beaucoup de satisfaction. D'après votre amour pour l'observation et votre goût pour l'électricité médicale, je ne suis point surpris que vous ayez été lié très-particulièrement avec M. Poma. Vos résultats sur l'électricité médicale ne peuvent manquer d'avoir tous les caractères faits pour intéresser et instruire, et je vous prie d'être persuadé du plaisir avec lequel je les lirai.

Tout en s'adonnant à la météorologie de notre pays, Renaud poursuivait ses études électro-médicales, ainsi que le

(1) Voici le titre complet de ce précieux document: *Topographie de la Ville et Hôpital de St-Diez en Vôges, avec les observations météorologiques et nosologiques depuis le 1er Mai 1783 jusqu'au 1er Octobre 1786; par Félix POMA, de Phalsbourg, docteur, médecin surnuméraire des hôpitaux royaux militaires de France, stipendié des villes et hôpitaux de Boulay, Bruyères, St-Diez, membre des Sociétés et Collèges royaux de médecine de Paris et Nanci.*

La Bibliothèque de la *Société philomatique vosgienne* a la bonne fortune de posséder le manuscrit original du docteur Poma, qui lui a été donné par son arrière petit-fils, M. Gaston de Golbéry, juge suppléant à Saint-Dié, et membre du Comité d'administration de notre Société.

témoigne un second cahier in-f°, de 16 pag. intitulé : *Résultat des observations sur l'électricité médicale administrée à Saint-Dié par* MM. Aubry, *médecin*, *et* Renaud, *maître en pharmacie, pendant l'année* 1787 (1).

A partir du mois de Novembre 1786, Renaud adressa régulièrement ses observations météorologiques à la Société royale de médecine de Paris. Lors d'une aurore boréale survenue dans la soirée du 19 Avril 1787, il remarqua une élévation subite du mercure dans le tube barométrique, et communiqua le fait à la Société. A ce sujet, le R. P. Cotte (2) de l'Académie des Sciences, lui adressa cette note : « J'ai « observé l'aurore boréale du 19 Avril, mais la marche de « mon baromètre n'a pas été troublée; je n'ai jamais re- « marqué que l'aurore boréale influât sur le baromètre; elle « influe quelquefois sur l'aiguille aimantée, c'est ce qui est « arrivé le 20 Avril. »

En récompense de son zèle et de ses travaux, la Société royale de médecine nomma au mois de mai 1790 Renaud membre correspondant, et Vicq-d'Azir, le secrétaire-perpétuel de cette savante Compagnie, lui en adressa le diplôme le 8 Juin suivant (3).

Au moment des grandes guerres qui signalèrent la fin du XVIII° siècle et le commencement de celui-ci, Renaud obéissant aux réquisitions, dut quitter à plusieurs reprises son officine pour aller servir à la suite des armées de Napoléon en qualité de pharmacien. Nous le trouvons en Allema-

(1) Ce cahier, contenant quatorze observations, est également aux Archives de la ville. — Le docteur Charles-François Aubry, qui succédait au docteur Poma comme médecin stipendié de la ville, avait été nommé le 15 décembre 1786.

(2) Auteur du savant *Traité de météorologie* publié en 1774.

(8) Il existe, parmi les manuscrits de la Bibliothèque de la ville de Saint-Dié, une liasse contenant 38 lettres et accusés de réception adressés à Renaud par Vicq-d'Azir; une lettre de l'abbé Tessier, du 21 février 1789, le remerciant des réponses faites aux questions imprimées sur l'Agriculture; huit lettres de Colombier, rédacteur du *Journal des Hôpitaux civils de Paris*.

gne, à Worms, où il continue ses études météorologiques de Nivôse an VI à fin de Ventôse an VII ; puis à Haguenau, où il observe également du 1er Nivôse an VIII au 1er Germinal an IX. Ces deux séries d'observations sont aux Archives de Saint-Dié.

Renaud avait alors cinquante ans. A partir de ce moment, il ne cessa d'exercer honorablement la pharmacie jusqu'au jour où, fortement atteint d'affections goutteuses et rhumatismales, il songea à se retirer, après 35 ans environ d'un travail soutenu et de services rendus à ses concitoyens avec le plus grand dévouement et le désintéressement le plus absolu. En 1809, il vendit sa pharmacie à Jean-Pierre Noël, le père de mon prédécesseur ; mais malgré la goutte et les cruelles souffrances qu'il endurait, il n'en continua pas moins ses travaux jusqu'à l'instant de sa mort, qui survint le 28 Août 1821 (1).

Henri BARDY.

(1) Sa femme, née Marie Saucerotte, lui survécut de onze années.
J'ai donné à la *Société philomatique vosgienne* deux grands ouvrages manuscrits de Renaud. Le premier, intitulé : *Concordance de Botanique*, forme 3 vol. in-f°, cartonnés, contenant ensemble 2640 pages d'une écriture très-serrée, très-fine et en même temps très-lisible. Le second, en un volume in-f° de 372 pages, a pour titre : *Synonymes des plantes de divers auteurs de Botanique.*

St-Dié, Typ. L. Humbert.